



# Le Beau Lieu

Bulletin d'informations municipales

Avril 2001

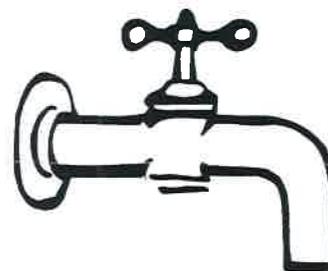
ISSN 0823-7662

Dépôt légal

## Résumé des analyses de puits privés à Sainte-Pétronille

À la suite d'une campagne de vérification des puits privés de notre municipalité, 80 puits ont été analysés pour vérifier le taux de **coliformes totaux** et de **coliformes fécaux**. Cette étude a été confiée à la firme Technitrol (Division Envirolab) de Sainte-Foy.

Les coliformes font parti de la famille des entérobactéries et servent d'indicateurs de pollution pour l'eau potable. Ces bactéries se retrouvent de façon naturelle dans l'environnement. La présence de **coliformes totaux** indique une contamination d'ordre général provenant du sol, des végétaux en décomposition, d'insectes ou de sources d'eau polluées par des excréments humains ou d'animaux. Une contamination en **coliformes fécaux** (*Escherichia coli*) mets en évidence une pollution d'origine fécale, humaine ou animale, et la présence possible de pathogènes entériques.



La norme maximale pour les **coliformes totaux** est de 10 bactéries par 100 millilitres. En ce qui concerne les **coliformes fécaux**, on ne doit retrouver aucune bactérie par 100 millilitres pour respecter la norme. Si l'une de ces normes est dépassée, l'eau est considérée comme étant non potable.

Une eau impropre à la consommation peut être traitée afin d'éliminer ces bactéries. Ce traitement peut être fait soit par une désinfection utilisant le chlore (eau de javel à lessive) ou en installant un système de traitement d'eau approprié. De façon préventive, il est recommandé de procéder à la désinfection d'un puits une ou deux fois par année, soit au printemps et à l'automne.

Dans la semaine du 26 février 2001, 80 citoyens ont fait effectuer des analyses de **coliformes totaux** et **coliformes fécaux** de leur puits. Les résultats suivant ont été observés :

- ◆ 86% des puits analysés étaient potables; 72% étaient complètement exempts de **coliformes totaux** et de **coliformes fécaux**.
- ◆ 14% des puits analysés étaient non potables; 6% avaient une contamination attribuable à des taux de **coliformes fécaux** supérieurs aux normes.

De façon générale, ces résultats représentent la proportion de puits contaminés durant cette période de l'année; il est reconnu dans le monde scientifique que cette proportion varie selon les saisons. Afin d'obtenir un portrait plus complet de la situation de l'eau potable à Sainte-Pétronille, nous vous avisons qu'une opération d'analyse d'eau sera effectuée au début de la saison estivale.

# État des activités financières

## Exercice terminé le 31 décembre 2000<sup>1</sup>

	<b>Budget</b>	<b>Réalisations</b>
<b>Revenus</b>		
Taxes	542 658	544 472
Paiements tenant lieu de taxes	28 902	28 922
Autres revenus de sources locales	45 260	72 901
Transferts	53 000	82 040
	<b>669 820</b>	<b>728 335</b>
<b>Dépenses de fonctionnement</b>		
Administration générale	189 225	143 814
Sécurité publique	160 900	154 985
Transport	189 600	127 080
Hygiène du milieu	53 000	52 972
Aménagement, urbanisme et développement	2 000	1 500
Loisirs et culture	51 950	52 479
Frais de financement	50	156
Contribution au fonds spécial de financement des activités locales	32 300	24 727
	<b>679 025</b>	<b>557 713</b>
<b>Autres activités financières</b>		
Remboursement en capital		2 748
Transfert à l'état des activités d'investissement		78 916
	<b>679 025</b>	<b>639 377</b>
<b>Excédent des activités financières avant affectations</b>		
	(9 205)	88 958
<b>Affectations</b>		
Surplus accumulé affecté	9 205	9 205
	<b>9 205</b>	<b>9 205</b>
<b>Excédent avant financement à long terme</b>		<b>98 163</b>
Financement à long terme des dépenses de fonctionnement		
<b>Excédent net</b>		<b>98 163</b>

<sup>1</sup> Afin de prendre en compte la nouvelle réforme comptable imposée par le ministère des Affaires municipales et de la Métropole, il nous est impossible d'indiquer les comparaisons avec les différents postes de l'an passé. Toutefois, l'an prochain, nous reprendrons notre présentation en effectuant les comparaisons annuelles.





## EN VRAC..



### Ramassage du sable

Comme par les années passées, nous vous rappelons qu'il est inutile d'appeler à la municipalité pour savoir quand se fera le ramassage du sable dans les rues et sur les trottoirs. Toutefois, prenez note que ce sable sera ramassé pour le 15 mai.

### Chiens

Nous tenons à vous rappeler que les chiens doivent se trouver à l'intérieur de votre terrain ou être tenus en laisse à l'extérieur de celui-ci. De plus, nous vous demandons d'avoir la décence de ramasser les besoins de votre chien, notamment aux abords des casiers postaux.

### Colporteurs

Certains citoyens nous ont informé que des gens font du porte à porte affirmant que leurs services ont été retenus par la municipalité pour vérifier les détecteurs de fumée. Nous vous avisons que le conseil n'a retenu les services d'aucune compagnie pour faire cette vérification. Nous vous rappelons qu'il existe un règlement interdisant le colportage, et en cas de doute, nous vous suggérons fortement de communiquer avec la Sûreté du Québec au moyen du 9-1-1.

### Abris temporaires

Il ne reste que quelques jours pour enlever les abris temporaires installés pour l'hiver. La date limite est le 1<sup>er</sup> mai.

### Grosses vidanges

Le ramassage des grosses vidanges (monstres) est de retour pour les citoyens qui ont entrepris leur ménage du printemps. Prenez note que les pneus de tracteur, bois, débris de construction, broche et tôle ne seront pas ramassés. La cueillette se fera le 11 mai.



### Sens unique

Comme par les années passées, nous vous avisons que nous réinstallerons, à compter du 1<sup>er</sup> mai, le sens unique de la rue Gagnon vers la rue Laflamme.

## Concours fleurir le Québec

Comme nous vous l'avions mentionné l'an dernier, notre village s'est classé au premier rang régional dans la catégorie des municipalités regroupant 1 000 à 2 000 habitants et il figurait de plus comme finaliste national pour l'obtention du Lys d'or, d'argent ou de bronze du Québec. C'est lors d'une assemblée spéciale au parlement de Québec le mois dernier que nous avons appris que notre municipalité avait été classée 5<sup>e</sup> finaliste national sur une cinquantaine de municipalités. Nous tenons à féliciter la municipalité de Saint-Jean qui a remporté le bronze dans la catégorie de moins de 1 000 habitants.



## Journée de l'arbre

Cette année encore, les Ami-e-s de la Terre de l'Île d'Orléans organisent une journée de l'arbre, qui aura lieu le 19 mai prochain, de 9 h 00 à 12 h 00 dans le stationnement du kiosque de la Chambre de Commerce de l'Île. Il y aura plus de 300 arbres et arbustes. Nous donnerons gratuitement les essences de pin rouge, de pin blanc, d'épinette de Norvège et d'épinette noire. Nous vendrons également, à prix modique, quelques arbres (weigélias, hydrangée, lilas, viorne, spirée, sureau, mélèze, épinette du Colorado, potentille, vignes vierges, maronnier, etc.). Pour ceux et celles que cela intéresse, c'est aussi une occasion d'obtenir plus d'informations sur l'organisation, les Ami-e-s de la Terre de l'Île d'Orléans.

## Animateurs ou animatrices recherché(e)s au terrain de jeux de Sainte-Pétronille

La municipalité est à la recherche d'étudiant(e)s pour combler **trois postes** en animation au terrain de jeux coopératifs de Sainte-Pétronille

### Qualifications requises:

- Secondaire V terminé (ou 18 ans et +);
  - Être étudiant(e) inscrit(e) à temps plein en septembre 2001;
  - Posséder une certaine expérience de travail auprès des jeunes;
  - Avoir le sens des responsabilités et de l'initiative;
  - Aimer travailler en équipe;
  - Doit être disponible pour suivre une formation.
- (Être sportif, créatif, disponible et patient sont des atouts gagnants!)



### Description de tâche:

- Assurer la gestion d'un groupe d'enfants du même âge;
- Planifier une grille d'activités journalière et hebdomadaire;
- Animer des jeux ou ateliers selon la formule des jeux coopératifs;
- Assurer un encadrement pendant la période du dîner;
- Participer aux réunions des moniteurs avec le coordonnateur;
- Fournir un rapport d'expérience à la fin de la saison.

**Taux horaire:** Salaire minimum.

### Intéressé(e) par l'emploi?

Faites parvenir votre curriculum vitae à la mairie **avant le 29 avril 2001** a/s de Mme Anne Noël Deschamps, 3 rue de l'Église, Ste-Pétronille I.O. G0A-4C0

La sélection des candidat(e)s se fera après entrevues. Il est recommandé de lire sur les différentes approches d'animation en jeux coopératifs avant de passer l'entrevue.

## Les Aînés en action de l'Île d'Orléans

Différentes activités à venir :

Tous les mercredis soirs : cours de danse  
Tous les mardis après-midi : carte, pétanque, etc.

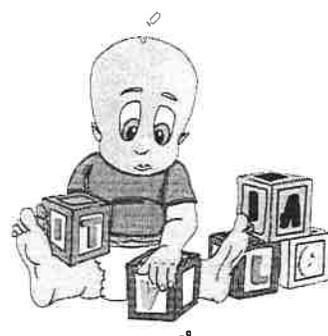
10 mai : assemblée générale  
18 mai : quilles (tournois régionaux)  
20 mai : levée du drapeau de la F.A.D.O.C. (messe et dîner)  
20 au 28 mai : semaine de la F.A.D.O.C.  
7 juin : tournoi de golf (Réservations : Françoise Nolin 828-2741 ou Thérèse Turcotte 829-2658)

Toutes personnes de 50 ans et plus sont les bienvenues, joignez-vous à nous!

Huguette Gosselin  
828-2468

### CLSC

Des cours de maman seront offerts aux nouvelles mamans. Ces cours se tiendront les lundis de 8 h 00 à 12 h 00, du 23 avril au 11 juin sauf le 21 mai. Pour renseignements, s'adresser au CLSC.

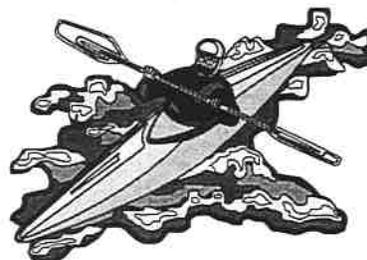


## Saviez-vous que...



À la suite de l'exploit réalisé par Jean-François Bergeron à l'occasion du tour de l'Île d'Orléans à la nage en 2000, une corporation à but non-lucratif a été créée afin d'assurer la continuité de cette formidable activité. Toutes les municipalités de l'Île sont engagées dans ce projet lequel est en collaboration avec la Fédération de nage internationale. C'est la garde côtière qui supervisera les opérations. Les différentes activités se dérouleront du 30 juin au 2 juillet 2001. Pendant ces trois jours, trois activités majeures se dérouleront :

☞ Compétition de kayak le dimanche **1<sup>er</sup> juillet**. Le départ se fera de Saint-Laurent et l'arrivée se fera à Saint-François.



☞ Compétition de natation de 25 kilomètres pour les amateurs, le dimanche **1<sup>er</sup> juillet**. Le départ se fera à Saint-Laurent et l'arrivée à Saint-François.

☞ Ultra-marathon de natation de 77 kilomètres le **2 juillet**. Le départ et l'arrivée s'effectueront de notre municipalité.

Si vous désirez vous impliquer personnellement comme bénévoles dans cette activité, veuillez communiquer avec Marcel Laflamme jr. au 828-2252 ou au secrétariat de la municipalité au 828-2270.

## Nouvelles de la Bibliothèque La Ressource



### Notre collection locale

Nous avons reçu et acheté récemment de nombreux ouvrages pour la bibliothèque. Donc, en plus des nouveautés que nous apportent les rotations, la collection locale est désormais de mieux en mieux garnie. Ne ratez pas l'occasion de fureter dans votre collection locale, vous y ferez de belles découvertes.

À lire ce mois-ci, le dernier de Marie Laberge : *Adélaïde*.

### Harry Potter se prépare déjà pour l'Halloween

Grâce à la complicité toujours bienveillante de M. Pierre Villemure, la Bibliothèque organisera pour les jeunes de Sainte-Pétronille un concours Harry Potter qui se terminera avec des prix à gagner lors de la fête de l'Halloween en octobre prochain. Les détails du concours seront révélés au cours de prochains mois. Tous les jeunes sorciers et sorcières magiciens et magiciennes, fées et lutins de l'île d'Orléans peuvent se préparer en lisant ou relisant les aventures palpitantes de Harry.

Gilles Gallichan

Pour l'équipe des bénévoles  
de la Bibliothèque La Ressource

### MRC de l'Île d'Orléans

Rencontre d'information et de discussions où le public est invité concernant l'étude sur la flore de l'Île d'Orléans réalisée par M. Frédéric Poisson.

Endroit : école Saint-Laurent

Date : 26 avril 2001

Heure : 20 heures

Bienvenue à toute la population!



# La petite histoire de Sainte-Pétronille

## La Villa des Feux-Follets

Cette maison, aujourd'hui disparue, avait un toit à mansarde à deux versants. Construite vers le milieu du 19<sup>ième</sup> siècle, sa charpente était un carré de bois en pièce sur pièce d'un étage. Elle était sise au 11, chemin du Bout-de-l'Île, soit au tout début de l'entrée du village de Beaulieu en la paroisse de Saint-Pierre, Île d'Orléans. C'est en 1871, avec la création d'une nouvelle paroisse que le village de Beaulieu devint Sainte-Pétronille de Beaulieu.

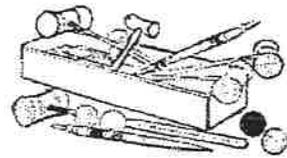
En ce temps là, il était d'usage de construire sa maison le plus près possible du chemin royal. Lorsqu'arrivait l'hiver, le chemin n'était entretenu que pour une largeur de voiture tirée, soit par un cheval ou par un bœuf. C'est ainsi qu'à cette période de l'année, pour avoir accès facilement au chemin, l'on se devait d'être le plus près possible de celui-ci. Il faut penser qu'après chaque bordée de neige, le chemin prenait de la hauteur.

L'un des premiers occupants de cette maison a probablement été Marcellin Vézina, maçon qui est recensé en la paroisse en 1851. Le 15 juillet 1878 la maison est acquise par Pierre Godbout, marchand de chaussures, à la basse-ville de Québec. La famille Godbout n'occupe cette maison que durant la saison estivale. Elle porte dès lors le nom de « Villa des Feux-Follets ».

Les plus âgés se souviennent sans doute du jeu de croquet. Monsieur Godbout en possédait un sur son terrain. Il était un grand amateur de ce jeu. Dans l'hebdomadaire *L'opinion publique* du 28 mai 1874, l'on présente le croquet comme suit : « Le croquet est un des amusements favoris de l'été, à la campagne comme à la ville. » Ce jeu n'est plus pratiqué à Sainte-Pétronille depuis les années 60.



11, chemin du Bout-de-l'Île



Jeu de croquet

Le 9 janvier 1909, la maison est acquise par Napoléon Rousseau, exerçant le métier de boucher en la paroisse de Sainte-Pétronille de Beaulieu. Notons cependant que le commerce de la boucherie était situé en un autre endroit. Quelques années plus tard, soit le 27 janvier 1913, Joseph Rousseau boucher, reçoit cette maison en don de son père. De plus, il reçoit aussi une jument à poil gris d'environ sept ans ; un boghei ; deux voitures de boucher ; une voiture express ; une grande charrette ; deux harnais de travail et un harnais de promenade. Joseph Rousseau s'était marié à Bernadette Gourdeau (Octave et Marie Gosselin) le 10 octobre 1910 en cette paroisse. Les quatre premiers enfants d'une famille qui en comptera onze, sont nés en cette maison : il s'agit de Marguerite, Annette, Lucien et Jean-Paul. Ces deux derniers exerceront aussi le métier de boucher en cette paroisse.

La maison passera ensuite à monsieur Odilon Châtigny, cultivateur qui possédait alors une terre dans le haut de la paroisse de Saint-Pierre. À compter de 1937, c'est au tour de monsieur Pierre Pichette à l'habiter. Ce dernier y passera tous ses étés et ce, pendant quarante huit ans, soit jusqu'à l'été de 1985.

L'année suivante, la maison fut vendue à monsieur Alain Rousseau, de Saint-Pierre, Î.O. Ce dernier, après l'avoir jetée à terre, s'est construit une nouvelle demeure qu'il occupera dès l'été de 1987. Aujourd'hui, la maison est habitée par monsieur Robert Fontaine.

Daniel B. Guillot

Réf. : *L'opinion publique*, vol. V, no. 22, 28 mai 1874.

: L'abbé Étienne Blanchard, FEC. *Vocabulaire Bilingue par l'image*. Montréal, 1938, p. 77.

## En collaboration avec le service des loisirs Rencontre amical parents-enfants

Vous êtes une maman à la maison et désirez faire des activités avec vos petits : promenade, bricolage, rondes et chansons, collations contactez-moi. Je désire donner naissance à un groupe amical : « **les bouts de choux de l'Île** ». Des rencontres auraient lieu une fois par semaine dans le local communautaire de Sainte-Pétronille.

Je vous invite donc à venir découvrir comment agrémenter votre quotidien en apportant des fantaisies aux routines et de transformer des moments en temps de détente, de rires et de découvertes.

Je suis disponible pour répondre à toutes vos questions.

Au plaisir de vous rencontrer  
Diane Guimont 828-1656

### Sûreté du Québec



Les priorités du service de police sont inspirées à la fois de l'organisation elle-même et du Comité de sécurité publique. Pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2001 au 31 mars 2002, celles-ci sont :

- Baisse des accidents avec blessés
- Surveillance accrue du transport scolaire et du transport lourd (+ 3 000 kg)
- Baisse du nombre de vols par infraction et de méfaits
- Accentuer les visites de parrainage dans toutes les municipalités
- Utilisation accrue de nos programmes de prévention
- Travail en partenariat avec le milieu

Chacune de ces priorités fait l'objet d'une planification particulière.

Pour toutes questions ou commentaires, vous pouvez communiquer avec la Sgte Gisèle Garon # 1616, directrice du poste de la MRC Île d'Orléans au 828-4141.

Si vous désirez faire paraître un article dans votre journal local, vous pouvez le faire en communiquant avec Mme Lucie Lemieux au 828-2027 ou nous l'envoyer par courriel ([ste\\_petronille@qc.aira.com](mailto:ste_petronille@qc.aira.com)) ou tout simplement le faire parvenir au bureau de la mairie.

La prochaine date de tombée pour nous remettre vos articles pour le journal Autour de l'Île est le

**9 mai 2001.**

Équipe de rédaction

- Lucie Lemieux, conseillère responsable
- Gaston Lebel, secrétaire-trésorier
- Jacques Grisé, maire

Collaborateurs : Daniel B. Guillot  
Gilles Gallichan

Rédaction et infographie : Patricia Couture



*Le Beau Lieu*

